

CSMR, CORT et SODELI : LE DÉMARCHAGE COMMERCIAL D'ÉNERGIE MUTUELLE SÈME LE TROUBLE CHEZ LES RETRAITÉS.

Montreuil, le 23 mai 2019

Les adhérents de CORT et SODELI viennent de recevoir une lettre d'Énergie Mutuelle, un mail ou un démarchage téléphonique qui n'ont qu'un seul but : **déstabiliser la CSM-R qui a été mise en place dans un cadre collectif par toutes les organisations syndicales au sein des activités sociales (CCAS) en 2011.**

Depuis son intégration à l'ensemble Malakoff Médéric-Humanis le 1^{er} janvier 2019, Énergie Mutuelle a adopté une attitude commerciale à l'image de sa maison mère qui ne fait pas dans la philanthropie.

Le mensonge par omission en guise d'argument commercial

À l'instar des nouveaux fournisseurs d'énergie qui n'ont pas hésité à démarcher les agents titulaires du tarif particulier pour leur faire quitter le cadre « régulé » (tarif historique), Énergie Mutuelle tente auprès des adhérents de CORT et SODELI dans un premier temps de les faire sortir de la CSM-R qui est subventionnée par la CCAS pour les capter dans un nouveau produit dénommé « Sérénité ».

À la méthode des camelots, la lettre support de cette campagne n'hésite pas à user de la manipulation par omission : la comparaison des tarifs entre « Sérénité » et la CSM-R ne fait pas référence à la subvention de la CCAS sur la CSM-R qui représente un abattement minimal de 15% de la cotisation et pouvant aller jusqu'à 100% pour les faibles revenus, ni des abattements appliqués aux titulaires des contrats IDCP.

Deux questions méritent d'être posées :

- Énergie Mutuelle était titulaire du contrat de

gestion de la CSM-R depuis l'origine, pourquoi elle n'a proposé à aucun moment des améliorations qui auraient été bénéfiques pour les affiliés de la CSM-R ?

- Est-ce l'intégration, conduite confidentiellement et sans concertation directe avec les parties prenantes (CCAS, Organisations syndicales, employeurs concernés par la partie CSM « Actifs ») au groupe Malakoff Médéric qui motive ce changement radical de comportement ?

Une attitude mercantile contraire à l'idée de protection sociale solidaire

Les appétits des groupes de protection sociale qui ont fusionné dans la dernière période : Malakoff Médéric et Humanis d'une part AG2R La Mondiale et Matmut d'autre part se traduisent par un affaiblissement de la Mutualité et le développement de pratiques individualistes et assurantielles.

Énergie Mutuelle a franchi la ligne jaune avec cette campagne commerciale car elle profite de la détention des données pour interférer dans le domaine des affiliations à la CSM-R.

Ainsi la décision de radier des adhérents de la CSM-R pour les basculer dans leur giron « Sérénité » est un abus de pouvoir !

Et nous appelons tous les collègues retraités à la plus grande vigilance.

Ces pratiques sans scrupules sont contraires aux règles de déontologie définies par les plus hautes autorités et contrôlées par des organismes spécifiques, comme

Contact

01 55 82 78 83
ufr@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME

Union Fédérale des Retraités
263 rue de Paris
93516 MONTREUIL CEDEX



l'Autorité de Contrôle Prudentiel (rattachée à la Banque de France).

Il est dommageable que dans ce cadre, certaines organisations syndicales CFDT et CFE/CGC aient encouragé et conforté Énergie Mutuelle dans cette opération de déstabilisation de la CSM-R qui compte 130 000 adhérents.

Les militants CGT retraités vous accompagnent dans la défense de vos intérêts mutualists

Nous considérons que face à la malhonnêteté du démarchage d'Énergie Mutuelle, les retraités doivent

bénéficier des moyens de rétractation s'ils considèrent avoir été abusés et c'est pourquoi la CGT met à la disposition un modèle de lettre de demande de rétractation pour pouvoir réintégrer la CSM-R tout en consolidant les choix optionnels et personnels d'un niveau de protection supplémentaire du type CORT ou SODELI.

A ce titre le nouveau titulaire du contrat de gestion de la CSM-R, SOLIMUT va tout prochainement proposer une gamme d'offres équivalentes et à des tarifs « groupe ».

Les militants CGT de nos sections locales se mettent à votre disposition pour compléter vos informations et vous accompagner dans vos démarches.

MODELE DE LETTRE DE RETRACTATION *A faire avant le 1 juillet 2019*

Nom ENERGIE MUTUELLE
Prénom 49, rue Godot de Mauroy
Adresse 75009 PARIS
N° d'adhérent :

Le __/__/2019

Monsieur,

Suite à la campagne commerciale agressive et insistante menée par Energie Mutuelle ces derniers jours, et à la succession de sollicitations (mails, appels téléphoniques et courriers) subies dans un délai très court, je n'ai pu disposer de toutes les informations sur les conséquences du changement qui m'était proposé.

Depuis, avec le recul nécessaire pour analyser, je ne souhaite plus quitter le contrat groupe de la CCAS CSM-R.

Je vous demande de prendre en compte sans délai ma rétractation de l'adhésion au contrat « Sérénité » et de maintenir sans interruption mon adhésion au contrat groupe CSMR, que vous gérez pour le compte des activités sociales jusqu'au 1^{er} juillet 2019, et à la couverture optionnelle Sodeli ou Cort.

Vous voudrez bien me confirmer dans les meilleurs délais la prise en compte de cette demande.

Copie : CMCAS d'affiliation

Signature

Contact

01 55 82 78 83
ufr@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME

Union Fédérale des Retraités
263 rue de Paris
93516 MONTREUIL CEDEX

